Archers
Club de Gayant
DOUAI

Organise

Le SAMEDI 12 décembre 2026

Le 3e Challenge Débutants de Gayant
Tir 1/3, Jeunes et Adultes.

A la salle de la Tour des Dames, boulevard de la République à Douai

L'Archers Club de Gayant vous propose un challenge qui se déroule durant la saison, en 3 rencontres (9 décembre, 20 mars et 17 avril), et qui mêle challenge individuel et tir par équipe.

Le but est de créer de la convivialité, de la dynamique, de l'intérêt et de l'esprit d'équipe. Tout en introduisant gentiment à la compétition.

Ouvert aux archers de moins de 2 ans de licence FFTA n'ayant jamais fait de compétition officielle.

Conditions de tir :

- **2 séries de 5 x 3 flèches à 8m pour les U11 sur blason de 80**
- **2 séries de 10 x 3 flèches à 15m sur blason de 80 pour les U13 à U18**
- **2 séries de 10 x 3 flèches à 15m sur blason de 60 pour les U21 et plus**
- **Chronotir : 2mn/volée, en 2 vagues**

3 rencontres en tir individuel débouchant sur un classement individuel :

- **tir 1/3, tir 2/3 et tir 3/3,**
- **les 2 meilleurs résultats sur les 3 tirs de l'archer seront retenus pour le classement individuel par cumul de points,**
- **ouvert à tous les participants, par tranche de catégorie (U11, U13, U15, U18, les plus de U18 = U21, S1, S2 et S3) et par sexe.**

1 classement par équipe lors du 3/3:

- **l'équipe est composée lors de l'inscription au tir 3/3, pas de remplaçant,**
- **2 équipes maxi par club,**
- **3 archers par équipe,**
- **composition de l'équipe :**
 - **1 U11,**

 - 1 U13 à U18,
 - 1 + de U18
- mixte ou non,
- le classement de l'équipe se fait par addition des points marqués individuellement lors du tir 3/3.

Le 3/3 est donc ouvert pour les tirs individuels et les tirs par équipe. On peut aussi tirer en individuel uniquement.

Les archers n'ayant pas participé au 1/3 peuvent tout de même participer aux 2/3 et au 3/3, en étant classés.

Remise des récompenses du challenge à la fin du tir 3/3 (individuel et par équipe).

Ouverture du greffe : 13h30.
Début de l'échauffement : 14h00 (3 volées sur blason)

Tenue de sport obligatoire, de club de préférence, et chaussures de sport, licence 2027 à jour.

INSCRIPTION UNIQUEMENT SUR INSCRITP'ARC

Montant des inscriptions : 4,00€ par archers.

Date limite d'inscription 08 décembre 2026.

Payement par Paypal à l'adresse : president@archers-douai.fr
(préciser le nom du club qui fait le virement dans le message, payement entre amis, sinon des frais s'appliquent).

Ou par chèque libellé à l'ordre de « Archers Club de Gayant »

A adresser à : Gérôme DEREGNAUCOURT
289 rue Carnot
59552 Lambres lez Douai

Toute inscription est due par courtoisie pour ceux qui n'auraient pas pu avoir de place!

Petite restauration sur place (crêpes, …) et buvette.

Souhaitant vous voir nombreux sur le pas de tir, acceptez nos salutations sportives.

Paul DUCHOSSOY, Président.